

Projet éolien de la Côte Warin

Communes de Martincourt-sur-Meuse et Stenay

Bulletin d'information - Septembre 2020

Ce bulletin d'information fait suite à celui distribué en février 2020. Ce dernier est disponible en téléchargement sur la page internet dédiée au projet :

www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Projet éolien de la Côte Warin

Permanences publiques d'information :



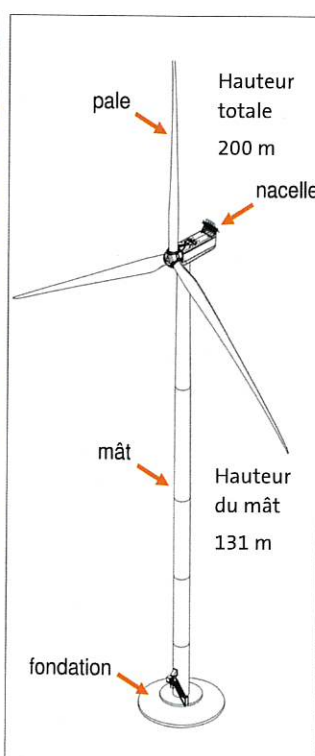
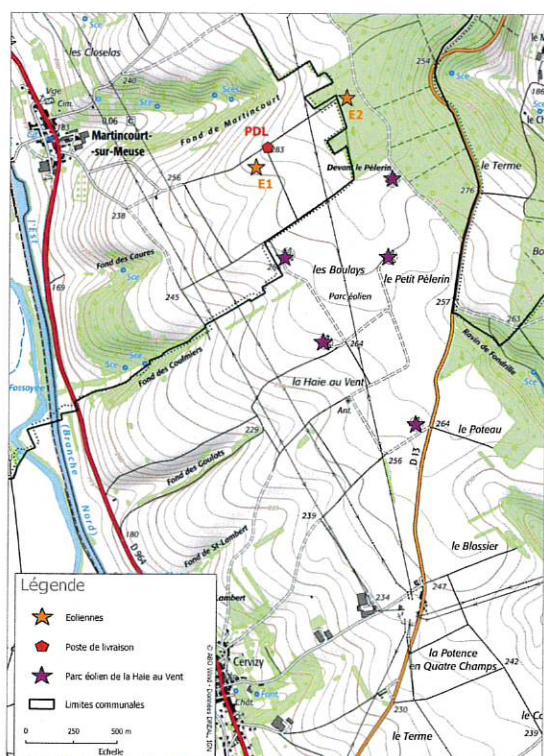
- Le 30 septembre 2020 de 17h à 20h en salle des Fêtes de Stenay.
- Le 1^{er} octobre 2020 de 17h à 20h en salle des Fêtes de Martincourt-sur-Meuse.

Une inscription préalable est à prévoir au créneau que vous souhaitez pour des raisons sanitaires. Merci de contacter le responsable de projet pour vous inscrire :

-> Tristan Coulaud - 02.38.52.26.76 - tristan.coulaud@abo-wind.fr

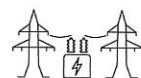
Ces permanences seront un temps d'échanges sur le projet, avec pour objectifs de répondre à vos interrogations, de vous apporter des précisions et de recueillir vos remarques.

Localisation et caractéristiques du projet



2 éoliennes

4,2 MW par éolienne soit
8,4 MW de puissance totale



Env. 23 GWh

de production moyenne annuelle



Env. 84 000€/an

de retombées fiscales pour le territoire



Env. 6 800 tonnes de CO₂

évitées par an
(Sources: ADEME, 2015 et GIEC, 2011)



Env. 5 180 foyers

alimentés en électricité renouvelable,
soit la moitié de la consommation
électrique de l'ensemble des foyers de la
communauté de communes du Pays de
Stenay et du Val Dunois

Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Calcul sur la base de données croisées INSEE/CRE/RTE)

**ABO
WIND**

Chronologie du projet

La chronologie antérieure est détaillée sur la page internet dédiée au projet, et sur les précédents bulletins d'information.

Depuis la reprise du dossier et la poursuite des études :

Hiver 2019

- Nouvelle délibération favorable du Conseil Municipal de Martincourt-sur-Meuse.
- Délibération favorable du Conseil Municipal de Stenay.

Printemps 2020

- Distribution d'un bulletin d'information à destination des habitants de Martincourt-sur-Meuse, Stenay et des mairies voisines.
- Choix du modèle d'éolienne.
- Elaboration des scénarii d'implantation.

Été 2020

- Finalisation des études techniques.
- Distribution d'un bulletin d'information.

Automne 2020

- Organisation de permanences publiques d'information en salles des Fêtes de Martincourt-sur-Meuse et Stenay.

Dates prévisionnelles :

Fin 2020

- Élaboration du dossier de demande d'Autorisation Environnementale.
- Dépôt du dossier en préfecture.

2021

- Instruction du dossier par les services de l'État.

2022

- Enquête publique.
- Autorisation préfectorale.

2023 - 2048

- Construction et mise en service du parc éolien.
- Exploitation du parc éolien (25 ans en moyenne).
- Démantèlement ou renouvellement.



Actualités

Le projet éolien de la Côte Warin s'inscrit en extension directe du parc éolien de la Haie au Vent, sur les communes de Martincourt-sur-Meuse et de Stenay.

Initié en 2013, c'est depuis un accord avec les services de l'état et de ses armées en 2019 que la société ABO Wind réactualise les autorisations nécessaires à sa réalisation.

Afin d'aboutir à un projet concret, des études techniques complémentaires (gisement de vent, biodiversité, paysage, acoustique...) ont été menées lors de ces deux dernières années.

En raison de la crise sanitaire, certaines actions prévues au cours du 1^{er} semestre 2020 ont dû être reportées. Cela concerne notamment l'organisation d'événements d'information du grand public, qui auront finalement lieu aux dates indiquées en 1^{ère} page. De plus, l'installation du mât de mesure de vent et de son panneau d'information a dû être reportée au cours de l'automne 2020.

Implantation du projet

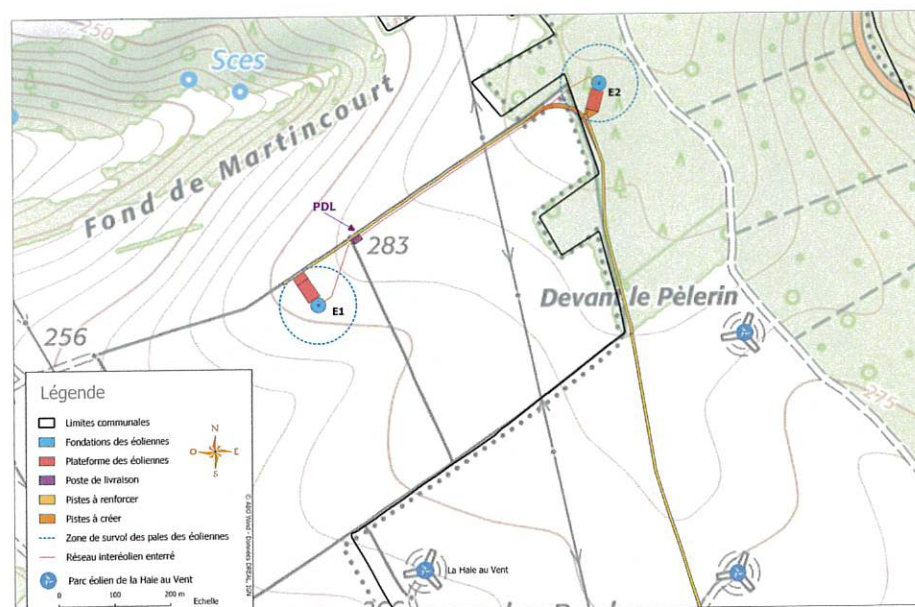
Afin de développer un projet éolien de qualité, ABO Wind est resté à l'écoute des acteurs locaux : conseil municipaux, communauté de communes, agriculteurs, riverains... De plus, accompagné de bureaux d'études indépendants, ABO Wind a mené un travail itératif en amont du choix d'implantation, se basant sur les principes essentiels d'Évitement - Réduction - Compensation des incidences potentielles d'un projet éolien.

Plusieurs scénarii ont été évalués et comparés, en fonction de critères environnementaux, paysagers, patrimoniaux mais aussi techniques, réglementaires et économiques. L'implantation finale s'est construite au fur et à mesure de l'avancement des études, en croisant les impératifs et sensibilités locales :

- Optimisation du potentiel éolien : nombre, puissance et espacement des éoliennes ;
- inscription paysagère : prise en compte des éléments structurants du paysage et du patrimoine local ;
- éloignement des habitations supérieur à la distance réglementaire de 500 m ;
- distance aux secteurs écologiques les plus sensibles ;
- respect des recommandations des services de l'état et des armées.

Les résultats de ces études vous seront présentés en détail lors des permanences publiques à venir. Nous restons à disposition pour répondre à vos questions.

Voici le scénario final d'implantation avec le positionnement des deux éoliennes :



Le projet en image

Photomontage depuis la D13 entre Lamouilly et Stenay (E2 à 1 km) :



Photomontage depuis la D13 entre Martincourt-sur-Meuse et Olizy-sur-Chiers (E2 à 1km) :



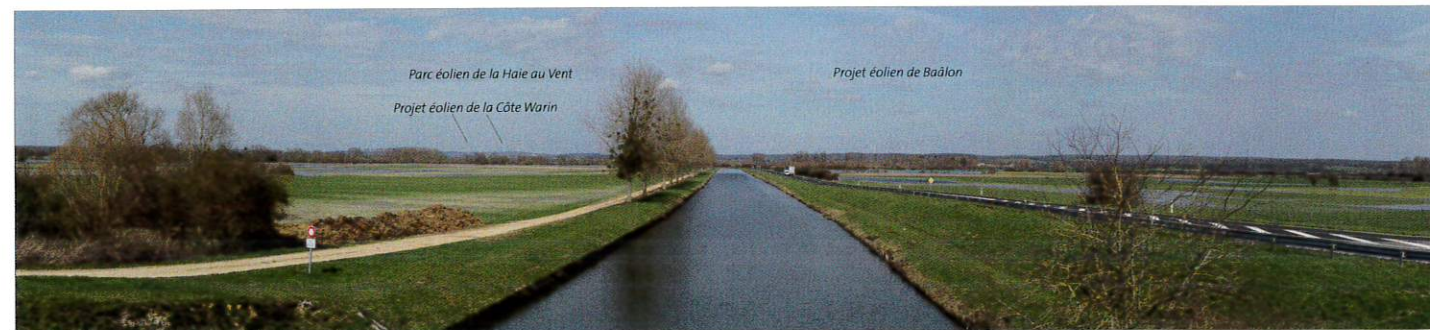
Photomontage depuis la D30 entre Laneuville-sur-Meuse et Beaumont-en-Argonne (E1 à 5km) :



Photomontage depuis la D964 entre Moulins-Saint-Hubert et Inor (E1 et E2 à 5.3km) :



Photomontage depuis le croisement entre la D964 et la D30 (E1 à 13.5 km et E2 à 13.8 km) :



La transition énergétique en région Grand-Est

« En fixant un cap ambitieux de **région à énergie positive à l'horizon 2050**, le SRADDET place la transition énergétique au cœur de sa stratégie et s'engage avec force dans la lutte contre le changement climatique. »

A travers son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), la région Grand-Est s'est notamment fixée comme objectif de développer les énergies renouvelables pour diversifier le mix énergétique.

En ce qui concerne l'énergie éolienne, la région a prévu de multiplier par 5,1 la production d'électricité d'origine éolienne entre 2012 et 2050.

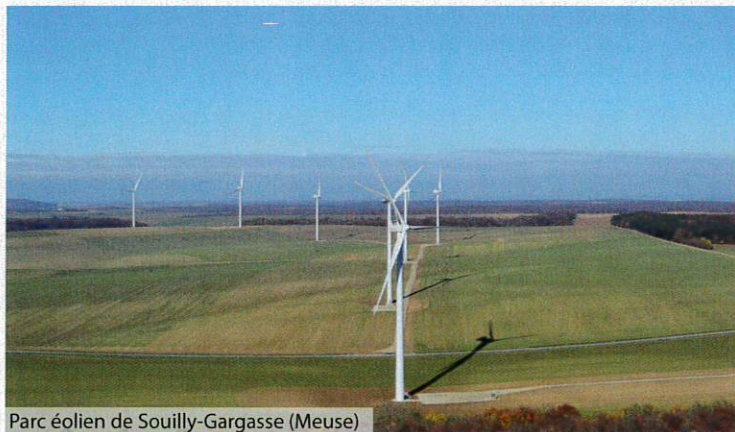
L'objectif à horizon 2030 est d'atteindre une production d'origine éolienne de **11 988 GWh**, qui était de **7 700 GWh** en 2019 (RTE, Bilan électrique régional 2019).



ABO Wind en région Grand-Est

Dans le Grand-Est, le développement de l'énergie éolienne a débuté avec la construction du premier parc éolien Lorrain à Téterchen (Moselle) et la mise en service de ses six éoliennes en 2004. Plus localement, le parc éolien de Souilly-Gargasse (Meuse) a été développé en collaboration avec des citoyens, avec l'objectif partagé de faire un pas de plus en faveur de l'énergie citoyenne et de la transition écologique.

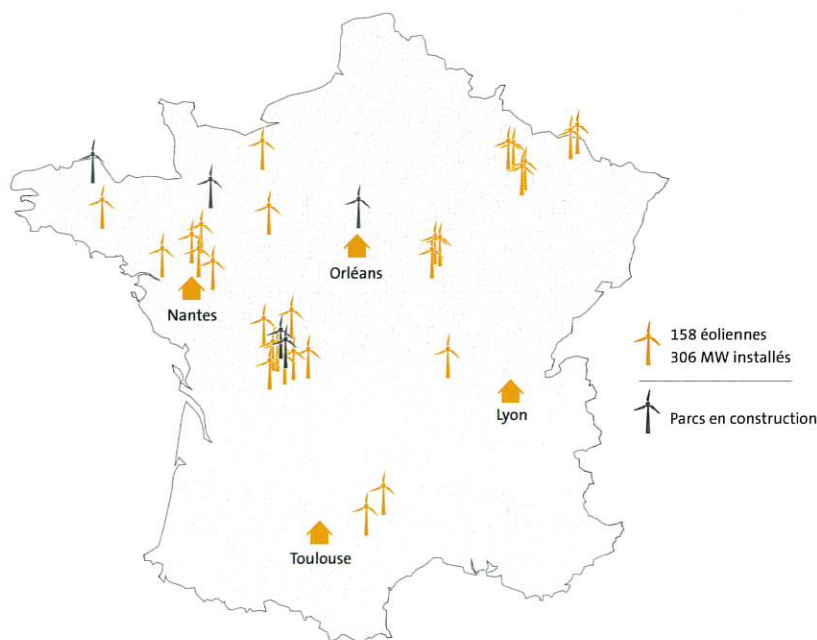
ABO Wind a développé et construit 6 parcs éoliens dans le Grand-Est, pour une puissance totale de 45,5 MW. Aujourd'hui, nous développons plus de 130 MW de projets, dont 50 MW actuellement en instruction.



Parc éolien de Souilly-Gargasse (Meuse)

ABO Wind en France

Avec son équipe de 100 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



Contacts

Responsable du projet

Tristan Coulaud
Tél. : 02 38 52 26 76
tristan.coulaud@abo-wind.fr

Responsable de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

@ABOWindFrance

ABO Wind SARL/France

www.abo-wind.com/fr

- > La société
- > A propos d'ABO Wind
- > Nos projets
- > Projet éolien de la Côte Warin

Tournés vers le futur

ABO
WIND